



Possession stupefiant en petite quantité

Par **Dupdup**, le **18/01/2017** à **11:31**

Bonjour,

Je ne m'y connaît pas du tout en droit c'est donc pour ça que je suis ici.

Je me suis fait contrôler lorsque je rentrais d'une soirée avec un amis.

Il y avait deux policiers qui était planqué dans le bas de l'immeuble et contrôlait tout les arrivant

Avec mon amis nous avons donne ce que nous avons, c'est à dire quelque grammes de cannabis. Ils nous ont emmener au commissariat et on retrouve quelque grammes d'un autre stupéfiant et un balance précise.

Mon amis à déjà reçu sa convocation et l'a effectué.

Je voudrais savoir comment ça se passe pour moi la? Ai-je une chance de passer entre les filets? Ou peut être qu'ils enquête sur moi? Aucune idée...

Merci de votre lecture

Bonne journée

Par **theon**, le **18/01/2017** à **14:32**

Est ce que toute la drogue été à ton ami ? A-tu avouer avoir consommé ? Si oui tu ne passera pas à travers les mailles du filet mais tu ne risque pas gros (rappel à la loi, stage de sensibilisation à la drogue à 200 euros).

Même si en théorie l'usage de stupéfiants peut-être punis de 3750 euros d'amende et de 1 an d'emprisonnement ferme. Après si tu habite dans une grande ville tu aura surement un rappel à la loi.

Par **Dupdup**, le **18/01/2017** à **15:44**

Non non la plupart était à moi en vraiment petite quantité et la balance aussi

Oui j'ai avoué avoir consommé de l'ordre que quelque fois par semaine. Mais durant la déposition (qu'on a fait encommun avec mon amis mais avec deux policiers différents, dans le même bureau)

Le policier a lu la déposition à mon ami, sa déposition était d'ailleurs beaucoup plus complète que la mienne.

Le policier ne m'a poser que quelque question (date de naissance, ou j'habite, et ou j'achète et a recopie en gros la déposition de mon ami) mais ne m'a pas relu ma deposition après l'avoir finis. Est ce normal?

Et est ce normal que mon ami ai été convoqué si longtemps avant moi? (Il a été convoqué le 12decembre quand même)

Et il a eu un stage de 150€ comme vous avez dis et vu qu'il habite en ville, sans Ammende. Pensez vous qu'il y aurai une enquête ?

Par **theon**, le **18/01/2017** à **15:53**

Non normalement tu es censé relire et signer la déposition comme quoi u es bien d'accord avec ce qu'ils ont écrit.

Après des fois les dossiers prennent du temps, je me suis fais convoquer 9 mois après mon arrestation alors que les amis présent avec moi l'ont été dans le mois.

Après une enquête je ne sais pas étant donné que tu avais une balance ils vont épluchés tes messages et tes appels téléphonique pour essayer de te faire tomber pour vente.

Je crois qu'il ne te reste qu'à attendre en te faisant petit ^^

Par **Dupdup**, le **18/01/2017** à **16:11**

Ok donc si j'ai pas relu ma deposition et j'ai pas dis que j'étais d'accord avec eux, il y a bien un problème

D'accord don ça arrive alors

Bah je vais attendre tranquillement alors parce que mes messages et mes appels ne changeront rien haha